



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

ECHANGE DE PARCELLES ENTRE LA VILLE
DE NIORT ET MADAME MOUSSET - RUE
IRENE JOLIOT-CURIE (SECTION HL)

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**ECHANGE DE PARCELLES ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
MADAME MOUSSET - RUE IRENE JOLIOT-CURIE (SECTION
HL)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville a réalisé la rue Irène Joliot-Curie qui permet la liaison entre la rue de l'aérodrome et l'avenue de Limoges, en assurant la desserte de diverses opérations d'urbanisation.

Initialement, la largeur de la voie était de 15 m, puis elle a été portée à 17 m afin d'intégrer du stationnement longitudinal. Cette sur largeur effectuée sur le terrain de Madame Mousset, représente une superficie de 137 m², à laquelle s'ajoute une emprise de 4 m² pour un transformateur électrique recentré pour mieux desservir l'ensemble de l'opération d'aménagement. Au total, l'emprise supplémentaire est de 141 m² (ancienne parcelle HL n°83, divisée en HL ° 113,114,115 et 116, la parcelle 114 correspondant à la voirie et la 115 au transformateur).

Il a été convenu entre les parties que cette emprise supplémentaire serait échangée par Mme Mousset contre une parcelle de la Ville cadastrée section HL n° 111 de 142 m², permettant ainsi à l'intéressée de conserver la même superficie globale de terrain à bâtir qu'initialement.

L'échange aurait lieu sans soulte de part ni d'autre, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort (chap 21 -8221 compte 2112 du budget).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles sans soulte de part ni d'autre comme exposé précédemment ;
- fixer le prix de vente de cette parcelle à 1 100 €, conformément à l'avis du domaine en date du 17 août 2009 ;
- autoriser Madame le maire ou l'Adjoint délégué qui sera reçu par Maître Boutruche, notaire à Niort, à signer l'acte à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL